



Pourquoi faire grève le 24 janvier ?

- **PARCE QUE** depuis 30 ans, toutes les réformes supposées améliorer les pensions ont abouti à une diminution de plus de 10 % du taux de remplacement, c'est-à-dire du montant de la pension des agents rapporté au montant du dernier salaire ! Le régime universel par point va aboutir à une nouvelle forte diminution des pensions. **Le 24 janvier, je dis : Ça suffit !**

- **PARCE QU'A** l'occasion de la mise en place d'un régime universel par point, le gouvernement entend bloquer à 14 % la part des dépenses consacrées à la retraite et cela même si le nombre de retraité.es va augmenter dans les 20 ans à venir ! **Le 24 janvier, je dis : NON à des retraité.es en-dessous du seuil de pauvreté !**

- **PARCE QU'EN** réduisant drastiquement le montant de cotisations des salarié.es les mieux rémunéré.es (1 % des cotisants, 10 % des cotisations actuellement) qui leur ouvrent des droits à retraite au-delà d'un plafond de ressources dans le dispositif général par répartition, c'est contraindre ces agents à passer à un système de capitalisation, à abandonner le principe de solidarité entre les salarié.es et avec les retraité.es ! Croyez-vous vraiment que la légion d'honneur donnée à Blackrock France soit une erreur de casting !? **Le 24 janvier, je dis : NON au démantèlement du principe de solidarité intergénérationnelle entre tous les salarié.es !**

- **PARCE QU'EN** passant, pour le régime général et donc pour les agents contractuels de l'EAP et du ministère, c'est calculer le montant de la pension non plus sur les 25 meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière et donc inévitablement réduire la pension des agents déjà précaires... **Le 24 janvier, je dis : NON à des retraité.es précaires !**

- **PARCE QU'EN** passant, pour le régime de pension des fonctionnaires, d'un calcul de la pension sur le dernier salaire à un calcul sur l'ensemble de la carrière, c'est obligatoirement pénaliser tous les agents et notamment celles et ceux comme les personnels de santé, les agents de la catégorie C et les personnels d'enseignement et d'éducation qui n'ont que peu de primes et dont les débuts de carrière se caractérisent par des salaires très faibles (moins d'1,5 fois le SMIC !!!). **24 janvier, je dis : NON à la paupérisation organisée des fonctionnaires de l'EAP et du MAA !**

- **PARCE QU'EN** semblant abandonner l'âge pivot devenu âge d'équilibre (que le gouvernement pourra remettre en place par ordonnance - semblant satisfaire certaines organisations syndicales -, ce sont les agents ayant commencé jeunes leur carrière et sans reconnaissance de la pénibilité (notion remise en cause par le président Macron qui n'aime pas ce terme !!!) qui seront les plus pénalisés **ainsi que les femmes, les premières victimes de ce projet scélérat!** Les projections gouvernementales dans l'étude d'impact du projet de loi montrent que tout en maintenant un âge légal au départ à 62 ans, les générations postérieures à 1980 devront partir à 67 ans (âge d'équilibre) pour toucher une retraite pleine. C'est cela le projet pour nos enfants !!!! **Le 24 janvier, je dis : NON à l'âge d'équilibre !**

- **PARCE QUE** je n'accepte pas l'annonce gouvernementale d'un gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2022 !

Pour toutes ces raisons, le 24 janvier je fais grève !!!

Il existe des alternatives à ce projet funeste !